

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 24 septembre à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEOUX, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. Jacques BENARD), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoirs : de M. Joël SIELLER à M. Philippe LETOURNEL et de M. André LEFEUVRE à Madame Sandrine ROL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Joël SIELLER, Marc HERVE, André LEFEUVRE

Assistaient également : Messieurs CHAUVIERE, DECONCHY, et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 14

Date de la convocation : le 14 septembre 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/09/06 Financement du projet ICARE

Comité Syndical du 14 septembre 2018

N°18/09/06 Financement du projet ICARE

Cette étude portée par le BRGM fait suite à la demande de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Agence Régionale de la Santé afin de délimiter des Nappes à réserver pour l'Alimentation en Eau potable (NAEP listées dans l'orientation 6E du SDAGE Loire-Bretagne) et des Zones de Sauvegarde pour le Futur pour l'alimentation en eau potable (ZSF pour la Directive Cadre Européenne sur l'Eau).

Ce projet entre dans le cadre du plan stratégique sur les ressources (point 4 : Agir pour comprendre et anticiper les évolutions à long terme).

Les objectifs de l'étude sont :

- 1 – Identifier les principaux bassins tertiaires exploités/exploitable pour l'AEP.
- 2 – Quantifier leur potentiel aquifère.
- 3 – Evaluer leurs exploitations et leurs pressions.
- 4 – Identifier de possibles nouvelles ressources.
- 5 – Fournir des éléments quantifiés utiles pour la future sélection des NAEP et des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF) exploitées (ZSE) ou non exploitées actuellement (ZSNEA).

La durée prévisionnelle du projet est estimée à 18 mois (prévision : janvier 2019 à juin 2020).

Le plan de financement envisagé est le suivant :

	AELB	SMG35	ARS	BRGM	TOTAL
Taux %	60%	13%	7%	20%	100%
Montant € HT	76 735,80	16 666,67	8 911,93	25 578,60	127 893,00
Montant € TTC	92 082,96	20 000,00	10 694,32		

J'ai l'honneur, mes chers collègues, de vous demander de bien vouloir

- 1) **DECIDER** d'accorder une participation de 20 000€ pour financer le projet ICARE
- 2) **APPROUVER et SIGNER** la convention avec le BRGM
- 3) **AUTORISER** le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette étude et à la convention

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 24 septembre 2018

Le Président,



Auguste FAUVEL